

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 16 AOÛT 2010

De l'Association : Centre d'Art Sacré Contemporain, Eglise Sainte Thérèse – Le Rouget – Cantal

Peintures et Vitraux de Jean LABELLIE

Présents : Alain VALADOU, Bernard VIGIER, Gilbert BEX, Thomas SAINTE MARIE, Noëlle MOMBOISSE
Christophe VIRY, Guy ROUSSEAU, Jean GARRIGOUX, Pierre et Pauline MALGAT

Absents excusés : M. Thérèse PICARD, Iuliana et Paul DUFOUR, Roger MONTIL

La séance est ouverte à 20 h. 30

1) Ouverture d'un compte bancaire.

Le bureau de l'ACAS a décidé d'ouvrir le compte bancaire de l'association auprès d'une banque locale et engagée dans le soutien aux initiatives. Elle aura donc lieu à l'agence du C.A. C.F du rouget le vendredi 24 août à 14 h. avec M. FORESTIER. On va en profiter pour solliciter un sponsor de la part de cette agence. Il y a lieu de produire un extrait de la délibération préfectorale consécutive au dépôt des statuts ; les signatures seront celles du Président et du Trésorier, soient Alain VALADOU et Christophe VIRY.

2) Campagne d'adhésion chez les particuliers et chez les commerçants en particulier par Bernard Vigier et Gilbert Bex. Bon accueil ,mais il faudra repasser parfois...Au total on approche la cinquantaine d'adhésion.

A titre personnel les adhérents peuvent chercher de nouveaux sympathisants. A ce propos 15 lettres sont parties chez des adhérents potentiels, indiqués Jean et Jeanne LABELLIE et n'ayant pas de mail. Les « mails » ont déjà été informés et des retours positifs ont été enregistrés. Il y aura lieu de récupérer les reçus en vue d'une numérotation. On convient que pour donner les reçus fiscaux attendre l'année nouvelle serait plus simple.

La secrétaire et le trésorier devront se rapprocher pour actualiser la liste des adhérents et la tenir à jour. Cette liste devra être numérotée pour faciliter l'émission des reçus.

3) Point sur les contacts :

- A ce jour le rendez-vous dont doit s'occuper Michel LAFON auprès de la DIR n'a pas été obtenu. Il convient de le relancer.
- Contact avec Gilles COMBELLE : une lettre du Président demandant une subvention doit être envoyée. Cette subvention est à la discrétion de la mairie, habituellement elle est de 200 €...mais est ce pour la création ou pour le fonctionnement annuel... ?
- Contact avec Mme PELISSOU, qui a acheté la maison de Jean LABELLIE. Il lui est demandé une photo de l'œuvre qui se trouve chez elle. Il existe des œuvres disséminées qui permettraient une exposition éventuelle.

4) Cartes d'adhérents :

- Bernard VIGIER présente un exemplaire (réalisé par M. Thérèse PICARD) sur papier glacé, ou mat (exemplaire en couleur). Ces cartes seront à distribuer le 11 septembre. Pour un couple il y aura deux cartes, et deux numéros.
- Un dépliant doit être réalisé, différent de celui qui a servi à solliciter les commerçants.

5) Préparation de la journée du 11.09.2010

- A 15 h. assemblée générale, dans la salle du conseil à la mairie, A 16 h. à l'église commentaires de Jean LABELLIE sur les vitraux, le chemin de croix. Ensuite projection de DVD, mais où ? Il existe un souci avec le Centre Aéré après la rentrée scolaire. Une solution existe à la salle de l'Abbé BARRIERE où se trouvent les deux « cartons » de vitraux donnés par Jean LABELLIE, et en récupérant les travaux effectués par les enfants
- Restauration : Le Président a contacté Pascaline. Pour 12 € par personne elle propose - kir, potage, jambon à l'italienne, sauté de veau ,pommes vapeur, fromage, tarte aux pommes, café, vin avec possibilité de repas chez elle jusqu'à 60 personnes. On se met d'accord pour fixer le prix au bénéfice de l'Association à 16 € et 8 € pour les moins de 12 ans.
- Il y a lieu de prévoir des affichettes en couleur chez les commerçants locaux en format A3. En outre fixer une date de réservation limite auprès du Président ou du Trésorier.
- Après avis de Pascaline, date limite le 4.09.10
- Vente des ouvrages sur LABELLIE et le Rouget à prévoir le 11.09.10 au prix actuel, soit
- 15 € et sans marge.
- Un verre de l'amitié sera suggéré à la municipalité, et les conseillers invités à participer, de même que quelques institutionnels.

6) Muséographie : Le Président a visité le musée de la mine de LEUCAMP. Il convient de connaître le coût de l'installation en place, très simple, fonctionnant avec un monnayeur. Le prix de cette installation a été demandé à la mairesse de Leucamp.

I
c Et cela repose la nécessité de faire appel un « pro » pour déterminer et chiffrer correctement l'installation à réaliser. Quand on demandera des subventions, il faudra disposer d'un dossier complet et étayé.

Il existe d'ailleurs à Ruynes un muséographe, Mr BRUN que l'on contactera pour avis.

Mr GARRIGOUX évoque Adeline RISPAL qui a fait un musée de 14/18. Et qui peut nous donner des adresses. Il importe de toute façon d'avoir des devis.

7) Blog : Guy ROUSSEAU présente un site exécuté par lui sur le Rouget. Il propose de faire quelque chose d'assez rapide, qui pourrait servir de cadre à travailler avec Paul DUFOUR. On pourra ensuite en faire-part à l'office de tourisme.

8) Divers : le nom de l'Association l'ACAS n'est pas parfait...

Le Président demande donc aux membres du bureau de réfléchir à une meilleure appellation.

La séance est levée à 22 h.30.

ATTENTION : prochaine réunion le 02.09. à 20 h.30, en mairie du Rouget.